Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 26

Artikel: La légende des sauterelles
Autor: A. D.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256185

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 1er juillet 1906 | N° 26 | Première année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Légende des Sauterelles

Autrefois, avant que la révolution ait aboli les anciennes coutumes de notre petit pays, les pasteurs des paroisses et leurs vicaires, alors plus nombreux qu'aujourd'hui, vivaient des biens des dots curiales et des offrandes des fidèles.

Les vicaires résidants prenaient le titre de vicaire en chef, mais ils étaient en réalité des vicaires commensaux, soumis à l'autorité curiale, la seule canoniquement reconnue. Les vicaires partagaient non seulement les travaux, mais aussi les vertus des pasteurs. Leurs postes étaient pour la plupart des plus modestes et ils y trouvaient le loisir de faire leurs provisions de modestie, de sainteté et d'humilité pour quand venait le moment de concourir à un bénfice ou de répondre à la confiance des supérieurs. Ceux qui volontairement demeuraient attachés à leurs places, pour la vie, et c'était le plus grand nombre, y acquéraient une considération personnelle qui les élevait au niveau des curés les plus respectés.

Les populations, du reste, quoique peu fortunées alors, se montraient généreuses pour les vicaires vertueux, zélés et humbles. Souvent elles prenaient de leur nécessaire pour suppléer par des offrandes volontaires à l'insuffisance du traitement fait aux auxiliaires des curés. On n'eût pas pardonné à une communauté qui se fut montrée récalcitrante. Ces antiques usages et ce respect qu'on portait aux vicaires des curés ont survécu longtemps encore avant la révolution. On se souvient encore du ministère tout de bonté et de sainteté des anciens vicaires de nos villes et de la campagne.

La traditton rapporte qu'une fois, vers 1780, une de nos communautés refusa de tenir ses engagements à l'égard du vicaire de la paroisse. Celui-ci se plaignit de l'abandon dans lequel on le laissait, lui et le curé. Les paroissiens demeurèrent sourds à ces cris de détresse. — Un paroissien, plus mal intentionné que les autres, poussa, dit la Tradition, l'inconvenance, le dimanche suivant, jusqu'à déposer dans la chaire un fagot et un peu de pain noir. Mal lui en prit, le pauvre vicaire porta l'affaire au bon Dieu. Une nuée de sauterelles s'abattit sur le territoire de la paroisse et le ravagèrent entièrement. On dit même que ces bestioles pénétrèrent dans la maison du coupable, montèrent dans la cheminée et mangèrent son lard. A la vue de ce fléau, les paroissiens reconnurent leurs torts et, sur leurs humbles demandes, le vicaire s'adressa à Dieu, exorcisa les sauterelles qui disparurent bien vite. Mais, dans tout le voisinage, on rit et on s'amusa beaucoup de l'aventure des habitants de cette paroisse, que nous ne voulons pas nommer, pour éviter des susceptibilités bien compréhensibles. Toutefois l'histoire des sauterelles ne fut pas oubliée, on baptisa les habitants du nom de *sauteri*, les sauterelles, sobriquet qui a survécu jusqu'à nos jours.

A. D.

L'ami du père Andoche

(SIMPE HISTOIRE)

— Tiens, le père Andoche sans son chien!

Cete exclamation d'un marchand de vin ventru, debout sur le seuil de sa porte, qui s'ouvrait alors à l'extrémité de la rue Moufetard, remplacée aujourd'hui par l'avenue des Gobelins, non loin de l'endroit occupé actuellement par la mairie du XIIIe arrondissement, cette exclamation, dis-je, était bien caractéristique.

C'est que, en effet, il était presque aussi difficile de se figurer un automne sans brouillard, la constellation d'Orion sans l'étoile Rigel ou un général sans aide de camp, que le pauvre vieux chanteur sans son inséparable compagnon à quatre pattes.

Mais, me direz-vous, qu'était-ce que le père Andoche?...

Au physique, un beau et grand vieillard à la longue barbe et aux longs cheveux d'un blanc de neige, — ancien ouvrier mécanicien dont un terrible accident avait broyé la cuisse droite qu'il avait fallu amputer; — au moral, bon, affable, et gai comme pinson malgré sa jambe de bois.

« Oh! une jambe solide! »

... Il est vrai qu'elle lui valait, à ce qu'on affirmait du moins, une rente viagère de dix sous par jour... Mais, — comme il le criait à qui voulait l'entendre, — sa plus grande joie en ce monde, où il vivait sans parents et sans amis, c'était la compagnie de son fidèle Carnaval, de son excellent chien!...

Et s'il avait donné ce nom au brave caniche c'est que ç'avait été par un beau soir de mardi-gras que le père Andoche avait fait la connaissance de l'Animal: — un affreux galeux, presque sans poil, que son maître, du haut du pont Louis-Philippe, allait jeter à la Seine avec une pierre au cou. — Le père Andoche avait demandé et obtenu sans peine qu'on lui fit cadeau du condamné à mort. Il avait donc

---

Feuilleton du *Pays du dimanche* 24

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le fils du banquier eut un mauvais rire.

— Personnellement, non, mon pauvre vieux, car tu n'as pas le sou, n'est-ce pas? Il me faut trente mille francs avant midi, je suis criblé de dettes, je ne trouve plus de crédit! Le vieil Abraham lui-même m'a signifié hier qu'il ne me verserait plus une obole avant que je ne lui aie remis un acompte en titres ou en bijoux.

— Tu as raison, à mon grand regret je ne puis rien pour toi, fit tristement l'officier. Adresse-toi à ta mère, elle te viendra sûrement en aide.

— Je ne puis pas! Elle me croit au Caire... et d'ailleurs, elle n'a pas cette somme disponible, ou elle ne veut pas me la donner, ce qui revient au même. Elle m'a fait passer dix mille francs il y a quinze jours en me prévenant qu'il ne fallait pas compter sur autre chose d'ici longtemps. Tu vois si je puis m'adresser à elle! acheva-t-il avec un rire cynique.

— Dix mille francs il y a quinze jours!... Et il t'en faut trente autres mille aujourd'hui? fit Gauthier avec stupeur. Ce n'est pas croyable!

— Exactement, mon cher! Cela te surprend? C'est pourtant vrai... Vous autres travailleurs, vous n'y entendez rien. Tu vas comprendre comment l'argent se dépense. En une seule soirée, j'ai perdu vingt mille francs, mes chevaux et mon landau. Le lendemain j'en ai regagné trente mille pour les perdre de nouveau, quelques jours après. Je suis poursuivi par la déveine, hier n'ayant plus rien, j'ai joué sur parole, j'ai perdu encore. Si je ne peux pas payer, il ne me reste qu'à me brûler la cervelle.

L'officier le regarda avec inquiétude; puis voyant qu'il parlait sérieusement:

— Malheureux! tu cours à l'abîme! fit-il consterné.

— A moins qu'une main charitable ne m'arrête sur la pente, répliqua Luc avec ironie.

— Mais enfin, que fais-tu ici?... Va trouver ton père, avoue-lui ta dette; cette fois encore, j'en suis sûr, il te tirera de ce mauvais pas.

L'attaché d'ambassade eut un geste de pitié en constatant la naïveté de son ami.

— Que tu es donc vieux jeu, mon cher!... Ce moyen-là eût été bon autrefois, j'en conviens. Mais à présent, avec la morale nouvelle, nous ne prenons pas tant de précautions que cela. Est-ce que le bien du père n'appartient pas aussi à ses enfants? après tout. Tu te demandes pourquoi je suis ici, tu ne le devines pas?... Eh bien, tu vas le voir! acheva-t-il en se mettant à chercher fébrilement dans le tiroir du bureau. Puis